

**Comité de diversification et de développement (CDD) de la municipalité
de Montcerf-Lytton**

**Compte rendu de la troisième rencontre : Mardi le 5 août 2014 à 19h00
au bureau de la municipalité**

Étaient présents comme membres du comité

- ✓ Alain Fortin
- ✓ Christianne Cloutier
- ✓ Ward O'Connor
- ✓ Carole Trépanier
- ✓ Francyne Major
- ✓ Gilles Richard

Accompagnateur du CLDVG

Denis Côté, agent de développement rural

1 : Ouverture de la rencontre

M. Fortin ouvre la rencontre

2 : Retour sur la rencontre du 8 juillet : Validation du compte rendu ou points à corriger.

Les participants acceptent le compte rendu de la rencontre du 8 juillet.

3 : Engagement à la confidentialité : Signature

Les personnes présentes signent l'engagement à la confidentialité selon le document transmis à la rencontre du 8 juillet.

4 : Énoncé de vision stratégique de la MRC : Rapport de la rencontre du 16 juillet à Grand-Remous

M. O'Connor remet un document de 3 pages dans lequel il résume les principaux enjeux qui ont été discutés dans les 4 rencontres. Les participants posent quelques questions.

5 : Municipalité de St-Camille : Informations supplémentaires et commentaires

Denis informe les participants qu'il a revisité le site de la municipalité de St-Camille et qu'il a imprimé plusieurs documents. Il confirme que le format pour leur plan d'actions semble simple et que nous pourrions utiliser sensiblement le même format.

Denis mentionne aussi que le fait d'avoir un plan d'actions avec quelques projets en préparation, facilite la tâche des promoteurs quand vient le temps de présenter des projets à des programmes comme le Pacte rural.

6 : Cartes : informations sur la procédure en cours et 2 exemples de cartes :

- Potentiel acéricole
- Couvert forestier

A environ 8 \$ de la carte, les participants sont d'accord pour faire des cartes pour tous les membres du CDD.

7 : Différences entre un projet collectif (coopérative ou OBNL) et un projet réalisé par un promoteur d'une entreprise privée.

Simulation sur un projet réalisable à Montcerf-Lytton (projet à être identifié par les membres du comité lors de la rencontre). L'objectif est de comprendre et de voir les subtilités entre les 2 projets et entre les 2 promoteurs.

Durant l'exercice, il fut assez facile pour les participants de définir, même de rajouter des items et des sections au projet. C'est normalement la partie facile d'un projet.

Par la suite, il a fallu fixer les objectifs du projet. De ces objectifs, les participants ont pu donner leurs opinions sur le porteur de dossier à savoir une entreprise collective ou une entreprise privée.

A cette étape, il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses, mais il fallait expliquer les choix.

8 : Différence entre une coopérative et un organisme à but non lucratif (OBNL) au niveau de la présentation d'un projet et au niveau du fonctionnement

Simulation sur un projet réalisable à Montcert-Lytton (projet à être identifié par les membres du comité lors de la rencontre)

Quelques minutes pour faire la différence, surtout au niveau de la mission de l'entreprise. Au niveau du fonctionnement régulier, il y a très peu de différence

9 : Dates des 2 prochaines rencontres

Le mardi le 9 septembre à 19h00

Mercredi le 8 octobre à 19h00

10 : Fermeture à 21h10